



SPÉCIAL BUDGET PRIMITIF 2019



Chère Ingréenne,
Cher Ingréen,

Lors de la séance du 26 mars 2019, le Conseil Municipal a approuvé le projet de budget primitif 2019.

Ce budget s'inscrit dans le respect des engagements pris en 2014 notamment :

- Stabilisation des taux de fiscalité communale,
- Maîtrise du budget de fonctionnement,
- Maintien du haut niveau de service public et modernisation des services,
- Amélioration du cadre de vie dans le respect de l'environnement, priorité à la proximité et à la démocratie participative,
- Poursuite des investissements.

1 - Maîtrise du budget de fonctionnement

Malgré une diminution très importante des dotations de l'État (789 141€ en 2013, 25 000€ prévus en 2019), les taux de fiscalité locale n'augmenteront pas pour la 9^{ème} année consécutive.

Il n'y aura pas de recours à l'emprunt pour la 11^{ème} année consécutive, ce qui permet de diminuer l'endettement communal (dette 2008 : 12 millions €, dette 2018 : 4 millions €).

Le budget prévoit également le maintien d'une trésorerie positive et d'une forte capacité d'autofinancement permettant d'investir.

Afin de réaliser ces objectifs, les dépenses de fonctionnement doivent être maîtrisées.

2 - Maintien d'un haut niveau de service public et modernisation des services avec

- Le maintien des actions et prestations en faveur de la petite enfance, de la jeunesse et des séniors,
- Le soutien à l'éducation comme la gratuité des fournitures scolaires, l'équipement de toutes les classes en matériel informatique (tableau blanc interactif) sera poursuivi,
- Le maintien du soutien financier, logistique, matériel et humain aux associations sportives, culturelles et d'intérêt général,
- La poursuite de la modernisation des services : accueil unique ouvert le jeudi en journée continue de 8h30 à 18h30, signalétique des bâtiments publics, développement des e-procédures, du paiement en ligne, déploiement de la fibre...,
- La priorité à la sécurité des biens et des personnes : renforcement des systèmes d'alarme, mise en place de la vidéo protection, armement de la Police Municipale permettant la présence de la Police Municipale en soirée, assises de la sécurité routière, etc...,
- La priorité à l'installation de professionnels de santé avec le projet de création d'une maison municipale de santé (médecins généralistes).

3 - Préservation du cadre de vie dans le respect de l'environnement, priorité à la proximité et à la démocratie participative

- Mise en œuvre du nouveau Plan Local d'Urbanisme qui permet de maîtriser le développement de la ville en renforçant les espaces agricoles et naturels. Ainsi, le PLU prévoit, à terme, de transformer 140 hectares en zone agricole,
- Préservation de la biodiversité et priorité au développement durable avec la valorisation du bois et la mare de l'Azin, l'utilisation de matériaux bio-sourcés, la plantation d'arbres, l'isolation des bâtiments, installation de panneaux photovoltaïques, le maraîchage bio, les ruchers pédagogiques...,
- Amélioration du cadre de vie avec des aménagements de proximité et favorisant les déplacements doux (vélos, piétons),
- Poursuite des actions dans le domaine de la démocratie locale avec les Ateliers Participatifs de Proximité, les réunions publiques, les opérations parlons quartier, la présentation de projets d'aménagement aux riverains, la disponibilité et les permanences d'élus, etc.

4 - Poursuite des investissements

Un important programme d'investissement en matière d'équipements publics et de voiries.

- Terrain de tennis couvert et deux courts de padel, équipés de panneaux photovoltaïques,
- Fin de la rénovation de la toiture de l'église St Loup et réfection de la voute sud,
- Ecole Municipale de Musique et bibliothèque médiathèque (début de chantier en 2020),
- Extension du cimetière,
- Rénovation des bâtiments et du préau de l'École Élémentaire Victor Hugo,
- Installation de jeux à l'école Émilie Carles,
- Extension réaménagement du parking de l'école du Moulin,
- Création de pistes vélos/piétons : Route Nationale, Parc d'Activité d'Ingré/St Jean de la Ruelle, Route d'Orléans,
- Réfection de la Route Nationale (réseaux, voirie, trottoir, éclairage public...),
- Réfection de la rue du Château d'Eau (dernière tranche) et de la rue de l'École Maternelle,
- Réfection de la rue de la Monnaie,
- Travaux d'assainissement rue de Champigny, rue de Darvoy,
- Démarrage des travaux de rénovation du Parc d'activité Ingré/St Jean de la Ruelle,
- Travaux de rénovation-agrandissement du lycée Maurice Genevoix (rentrée 2020) avec création d'un nouveau gymnase (rentrée 2021).

Malgré les contraintes financières qui pèsent sur notre commune, la municipalité a fait le choix de poursuivre les investissements dans le respect des engagements pris en 2014. Aussi, en 2019, ce sont près de 8 millions d'euros qui seront investis sans augmenter les taux de la fiscalité locale et sans recours à l'emprunt.

Je me tiens, avec les Élus de la municipalité, à votre disposition,

Avec mon sincère dévouement


Avec mon sincère dévouement,
Christian DUMAS,
Votre Maire